

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#11

Conseil Municipal Jeunes
Page 7

Nettoyage
Page 13

Hommage
Page 14

Lecture
Page 15



Agenda

samedi 10 juin 2017

Spectacle Happy Fitness à la salle des fêtes (voir page 12)

samedi 10 juin 2017

Fête communale Place de la Glorie de 19h à minuit (voir page 11)

sam. 10 et dim. 11 juin 2017

Fête foraine Place de la Glorie

dimanche 11 juin 2017

Premier tour des élections législatives

samedi 17 juin 2017

Spectacle I-Music à la salle des fêtes

dimanche 18 juin 2017

Deuxième tour des élections législatives

mardi 20 juin 2017

Théâtre par La Petite Vadrouille à 20h30 à la salle des fêtes (affiche en page centrale) — Spectacle du groupe préadolescent

mercredi 21 juin 2017

Théâtre par La Petite Vadrouille à 20h à la salle des fêtes (affiche en page centrale) — Spectacle du groupe enfant

jeudi 22 juin 2017

Théâtre par La Petite Vadrouille à 20h30 à la salle des fêtes (affiche en page centrale) — Spectacle du groupe adolescent

vendredi 23 juin 2017

Théâtre par La Petite Vadrouille à 20h45 à la salle des fêtes (affiche en page centrale) — Spectacle du groupe adulte

samedi 24 juin 2017

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au gymnase de La Chapelle-en-Serval

sam. 24 et dim. 25 juin 2017

Festival Rockabilly dans le parc de la mairie (affiche en page centrale)

vendredi 30 juin 2017

Chorale de l'école élémentaire du Bois de Chênes à 18h

samedi 1^{er} juillet 2017

Journée du fitness avec Happy Fitness sur le terrain de football des Pâturages (voir page 12)

jeudi 13 juillet 2017

Soirée fête nationale organisée par le Comité des Fêtes (voir page 11)

samedi 9 septembre 2017

Forum des associations au gymnase de La Chapelle-en-Serval

dimanche 17 septembre 2017

Brocante (lieu à définir)

ven. 22, sam. 23 et dim. 24 septembre 2017

Opération "Nettoyons la nature !" partout dans la commune (voir page 13)

samedi 30 septembre 2017

Initiation au modern jazz et à la salsa avec Biblio Capelloise ALC à la Roseraie, à 15h (voir page 12)

samedi 25 novembre 2017

Repas des aînés à la salle des fêtes

samedi 9 décembre 2017

Noël des enfants à la salle des fêtes

Conseils municipaux

jeudi 6 avril 2017

Le conseil municipal :

- approuve la demande de subvention auprès du conseil départemental pour l'aménagement du parking de la Place Dauphine
- approuve la demande de subvention auprès du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) pour les travaux de remise aux normes accessibilité dans le cadre de l'AD'AP et du traitement des sols pour le groupe scolaire des dimerons. Coût total de l'opération : 148 940 €. Subvention DETR : 45 % soit 67 023 €. Subvention FSIL : 35 % soit 52 129 €. Reste à financer par la commune : 29 788 €.
- fixe une convention relative au versement d'un fonds de concours de 117 900 € par la commune de La Chapelle-en-Serval à la communauté de communes de l'aire cantilienne pour le déploiement du haut débit
- fixe une convention d'occupation à titre précaire avec la société SEMB portant sur la location d'un entrepôt de 250 m² pour un loyer annuel de 3 750 € pour stockage de matériel
- fixe une convention d'accueil avec le Centre Les Argousiers de la ligue d'enseignement du Pas-de-Calais pour un séjour ALSH du 24 au 28 juillet 2017 à Merlimont avec la fédération Pas-de-Calais de la ligue de l'enseignement, pour un coût de 2 835 €
- accepte l'adhésion des communes de Ver-sur-Launette et de Fontaine-Chaalis au SITRARIVE
- fixe les tranches de revenus du quotient familial appliquées aux prestations du service enfance
- fixe la participation des familles aux services (vacances été 2017 et année scolaire 2017/2018).
- modifie l'indice terminal de l'indemnité de fonctions des élus, conformément au code général des collectivités territoriales
- met en place un nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- applique pour les indemnités le taux maximum fixé par arrêté du 31 décembre 1999 à 32,74 € pour les chaussures et à 32,74 € pour les petits équipements
- relève le montant alloué annuellement et par enfant pour l'achat de fournitures scolaires de 31,50 € à 32 €
- subventionne les associations ASIC (2 150 €), ASOC (3 300 €), Activbouchou (300 €), Association Servoise des Loisirs Créatif (210 €), Biblio Capelloise ALC (300 €), COS (3 976 €), VTT du Servois (500 €), Servoise des Loisirs Aînés (1 750 €), Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chapelle-en-Serval (810 €), FSE Collège du Servois (1 000 €), I-Music (770 €), Loisirs Capellois 2000 (4 750 €), Scouts et Guides de France — Groupe du Serval — Saint-Exupéry (360 €), Toujours en avant (220 €), Happy Fitness (990 €), La petite Vadrouille (760 €), Judo Orry-la-Ville (400 €), OLCVB — Volley (950 €), Côté Corps (440 €), Tennis Club du Servois (990 €), Délégation départementale de l'Éducation nationale (130 €), WSP (242 €), coopérative scolaire élémentaire (4 929 €) et maternelle (2 511 €)
- approuve le compte de gestion de l'année 2016, le compte administratif de l'année 2016 et l'état des cessions et des acquisitions de l'année 2016
- maintient les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 pour un produit fiscal attendu de 1 926 280 € : taxe d'habitation (20 %), taxe foncière bâti (15,98 %) et non bâti (46,85 %), CFE (19,81 %)
- approuve le budget primitif 2017 en fonctionnement à 3 976 372,74 € et en investissement à 2 018 060,87 €
- informe que les lampadaires retirés de la rue de Paris lors des travaux d'enfouissement des réseaux seront réutilisés rue de Chantilly

Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

20/01/2017 : NAFIA Yassine

23/01/2017 : FORTIER DURAND
Laurel

10/02/2017 : ADELISE Akira

11/03/2017 : PARRONDO Léna

— Décès

02/02/2017 : LEPREGASSIN Rémy

08/02/2017 : SCHWENDIMAN
Georges

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si besoin vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

Rue de Paris

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés et on peut enfin admirer une rue débarrassée des câbles électriques qui se croisaient dans tous les sens au-dessus de nos têtes. Les nouveaux mats d'éclairage sont équipés de lampes à LED et feront faire une belle économie d'électricité pour un éclairage plus homogène et

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.dray@lces.fr)



Maire adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



Maire adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



Maire adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



Maire adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



Maire adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



Maire adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)



plus agréable. Ces travaux ont été possibles grâce à la subvention du Syndicat d'Énergie de L'Oise (SE60). Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage.

Sécurité

La gendarmerie de l'Oise vous informe.

Comment éviter le vol dans un véhicule ?

Un vol à la roulotte est un vol commis dans un véhicule. Le voleur, appelé roulottier, s'arrange généralement pour agir pendant que le véhicule n'est pas occupé et espère trouver GPS, téléphone portable, carte grise, autoradio, objets de valeur, etc.

Conseils pratiques :

- verrouillez les portières et remontez systématiquement les vitres de votre véhicule
- ne laissez pas dans votre véhicule d'objet à la vue du public (sacs, vêtements, matériels photo ou informatique, GPS, portefeuille...)
- évitez de stationner votre véhicule dans un endroit trop isolé
- ne croyez pas que votre coffre de véhicule soit un lieu sûr pour y déposer vos objets et équipements de valeur (vous pouvez être observé)

Si malgré ces précautions, vous êtes victime d'un vol à la roulotte

- ne touchez à rien
- appelez le 17
- faites un inventaire précis des objets volés (avec si possible les références, n° de série...)
- faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de

vos moyens de paiement (carte bancaire, chéquier)

- allez déposer plainte

Si vous êtes témoin d'un vol à la roulotte, notez un maximum de détails que vous observez sur le ou les auteurs, le véhicule (modèle, couleur, immatriculation, direction de fuite...) et composez le 17 (appel d'urgence des forces de sécurité).

Comment éviter ou retarder le vol de véhicule ?

En moyenne, 10 véhicules sont volés par jour dans l'Oise. Quelques mesures simples permettent d'éviter de se faire dérober son véhicule.

Où stationner son véhicule :

- privilégiez un endroit non isolé
- s'il s'agit d'un lieu privé clos, fermez et verrouillez le portail, le garage et évitez de garer votre véhicule face à la barrière pour retarder l'action du voleur qui devra manœuvrer pour s'emparer de votre véhicule
- si vous ou l'un de vos voisins avez un animal susceptible d'alerter (chien...), stationnez votre véhicule à proximité
- arrêtez le moteur et verrouillez les portes de votre véhicule lorsque vous le quittez, même momentanément pour une course brève devant un commerce (le vol de votre véhi-

cule avec les clés sur le contact ne sera pas indemnisé par votre assurance !)

Quelques précautions à prendre :

- bloquez systématiquement la direction en tournant le volant après avoir retiré la clé de démarrage
- verrouillez les portières et le coffre de votre véhicule après l'avoir stationné
- enlevez les clés de votre véhicule et ne les laissez pas dans l'entrée de votre habitation
- ne laissez pas la télécommande d'ouverture du garage ou du portail dans votre véhicule
- ne laissez pas le certificat d'immatriculation de votre véhicule dans l'habitacle
- si vous le pouvez, équipez votre véhicule d'une protection électronique (système d'alarme, coupe-circuit ou antidémarrage, traceur GPS...) ou d'un dispositif dissuasif de blocage (canne ou barre antivol permettant de bloquer le volant et la pédale de frein...)

Si malgré ces précautions vous êtes victime du vol de votre véhicule, appelez le 17 pour le signaler en donnant un maximum d'information sur le véhicule (immatriculation, marque et modèle, couleur, signes distinctifs) et éventuellement sur le ou les voleurs et allez déposer plainte.

Jeunesse

Collège du Servois

— Le Collège du Servois à la découverte de l'Europe avec Erasmus+

Cette année scolaire 2017-2018, le Collège du Servois est engagé dans deux projets Erasmus+.



Douze élèves sont allés début mai pour une semaine en Irlande près de Limerick afin de poursuivre le travail entrepris lors du premier voyage en Allemagne. C'est avec grand plaisir et ravissement que des élèves de 4^e ont découvert un pays riche de culture et de paysages. La visite de châteaux, de monastères, de nombreuses promenades et une initiation au rugby étaient au programme. Au mois de septembre, les élèves accueilleront leurs camarades allemands et irlandais au Collège du Servois.

Début avril, le second projet a vu l'accueil d'une délégation d'élèves et de professeurs slovaques, italiens, polonais, lituaniens et anglais à La Chapelle-en-Serval dans les familles. Ils ont pu découvrir le patrimoine du sud de l'Oise, la ville de Paris et entreprendre un travail sur l'agriculture, l'environnement et le développement durable. Ils ont été accueillis à la salle des fêtes par monsieur

Dray (maire) et madame Le Maux (adjointe). Nous remercions très vivement les familles qui ont accueilli un élève étranger durant cette semaine.

Les programmes Erasmus+ sont donc une chance pour nos élèves. Le Collège du Servois perpétue ainsi sa tradition d'accueil et d'ouverture européenne.

— Le Collège du Servois récompensé par deux prix nationaux

Trente élèves de 3^e ont travaillé avec vingt élèves anglais, de Waverley School (Birmingham), autour d'un projet innovant : les femmes, actrices de la citoyenneté européenne. Celui-ci a consisté à la réalisation de planches de bande dessinée sur la place des femmes dans notre société. Cela a permis aux élèves d'aborder des thèmes pluridisciplinaires : le combat des suffragettes, les femmes résistantes, les femmes et la médecine, le droit de disposer de son corps...

Les élèves anglais ont pu découvrir la France au début du mois d'avril et nos élèves français sont allés à Birmingham du 8 au 13 mai.

Au mois de février, Guillaume Gast, professeur d'histoire-géo-



graphie, a fait candidater le projet au concours hippocrène de l'éducation à l'Europe. Celui-ci valorise et récompense les projets qui veulent promouvoir la citoyenneté européenne. Après avoir passé les sélections académiques puis nationales, il a remporté la catégorie collège (prix de 5000€ pour le projet) puis le vote du public (deux ordinateurs portables pour le collège) sur un célèbre réseau social.



Une délégation d'élèves capellois s'est donc rendue au parlement européen de Strasbourg les 17 et 18 mai afin de recevoir les deux prix remis par des députés européens. Le projet a également fait l'objet d'un reportage sur France 3 Picardie (9h50 le matin du 16 mai), d'une mise en valeur sur les sites du rectorat et d'un mini-film réalisé par Eric Orhand.

Conseil Municipal Jeunes

Élections des jeunes conseillers municipaux des communes de La Chapelle-en-Serval et Orry-la-Ville 2017 – 2019

Après une campagne électorale et un vote, voici nos jeunes élus : Lucas Billa-Techer, Adrien Jugan, Théo Lucas, Thomas Somogyl, Loïc Angeon, Mégane Delaunay Mahieu, Charles Ladier-Le Maux, Joris Monier, Jade Mouflard, Yacine Kessali, Camille Delable, Louis Ladier-Le Maux, Mahana Lihard, Élisia Pian, Rayan Matili, Nina Charlier, Louise Sénéchal-Wacogne et Charline Sicard sont nos nouveaux conseillers municipaux jeunes.

Maël Meignant, Sonia Aouichat, Gabriel Vandeviviere, Héloïse Dray, Stefan Djokic, Isidore Delouis et Clara Cheron sont leurs suppléants.

Le 8 mai, les jeunes élus ont participé à la commémoration de la



victoire de la seconde guerre mondiale.

Le samedi 13 mai dernier, ils se sont tous réunis pour faire non seulement connaissance, mais également échanger sur leurs premiers projets ; beaucoup d'idées intéressantes ont été évoquées : écologie, jeux, concours, œuvres caritatives...

Dès les prochaines semaines, d'autres réunions auront lieu.

Pour tout renseignement ou proposition, vous pouvez nous contacter à cmj@la-chapelle-en-serval.fr

Nos CM en voyage d'études

2 classes de CM de l'école du Bois de Chênes ont eu la chance de partir en voyage d'études en Normandie juste après les vacances de Pâques. Grâce au plein investissement de leur maîtresse, à l'aide de la directrice, et le soutien de la municipalité, 48 élèves ont pu visiter quelques sites remarquables et vivre quelques jours en communauté. Ils ont été très touchés par les plages du débarquement et par leur visite du mémorial de Caen. Et de façon plus légère, ils ont découvert le char à voile, le Mont-Saint-Michel et le parc Éolien de Dieppe. En classe, ils avaient longuement préparé ce voyage et n'ont pas été déçus.



La compagnie de Théâtre « La Petite Vadrouille »
présente ses spectacles de fin d'année amateurs,
du 25 mai au 23 juin 2017

Mise en scène et adaptation de Céline DEVALAN



« Vous utilisez un miroir pour voir votre visage.
Utilisez des œuvres d'art pour voir votre âme,
Allez au théâtre! »

George Bernard Shaw

Tarifs :

Spectacles enfant : 3 € (tarif unique)
Spectacles adolescent : 4 € (plein tarif) & 3 € (tarif réduit)
Spectacles Lycéen/Adulte : 7 € (plein tarif) & 5 € (tarif réduit)

Gratuit pour les moins de 6 ans. Tarif réduit moins de 18 ans
Sans réservation, billetterie sur place 30 minutes avant le spectacle

www.lapetitevadrouille.fr
lapetitevadrouille@wanadoo.fr

[lapetitevadrouille](#)



La compagnie de Théâtre « La Petite Vadrouille »
présente ses spectacles de fin d'année amateurs,
du 25 mai au 23 juin 2017

Tarifs :

Spectacles enfant : 3 € (tarif unique)
Spectacles adolescent : 4 € (plein tarif) & 3 € (tarif réduit)
Spectacles Lycéen/Adulte : 7 € (plein tarif) & 5 € (tarif réduit)

Gratuit pour les moins de 6 ans. Tarif réduit moins de 18 ans
Sans réservation, billetterie sur place 30 minutes avant le spectacle

www.lapetitevadrouille.fr
lapetitevadrouille@wanadoo.fr

Mardi 20 juin 2017 à 20h30

Salle des fêtes (La Chapelle-en-Serval)

Vive l'adolescence!

Spectacle du groupe Pré-adolescent

Une bande d'ados grognons qui se racontent -au cours d'une année- au collège: leurs peines de cœur, l'incompréhension de leurs parents et l'acharnement de leur prof de français à leur faire lire des livres du siècle dernier. Bref, de quoi les mettre...de mauvais poil!



Mercredi 21 juin 2017 à 20h

Salle des fêtes (La Chapelle-en-Serval)

Spectacle du groupe Enfant

Dans cette comédie onirique, les tomates ont la parole, les pommes de terre se plaignent de leur triste condition, les râteaux s'animent dans le jardin, la carotte est terrorisée à l'idée de finir râpée, l'artichaut a le cœur lourd et la blette se demande à quelle sauce elle va être mangée ! C'est bien les humains ça, ils ne disent jamais à quelle sauce ils vont vous manger...



Fantaisies Potagères

Jeudi 22 juin 2016 à 20h30

Salle des fêtes (La Chapelle-en-Serval)



School

Spectacle du groupe Adolescent

Des saynètes qui se déroulent toutes dans l'enceinte de l'école: lieu propice aux confessions, aux échanges comme aux disputes, aux aventures nouvelles, aux rencontres...et aux multiples états d'âme qui font battre le cœur de ces étudiants.

Vendredi 23 juin 2017 à 20h45

Salle des fêtes (La Chapelle-en-Serval)

Spectacle du groupe Adulte

Une comédie féroce et acerbe sur le monde du travail, qui met en relief la noirceur des thèmes abordés : la perte de notre identité et de nos idéaux, le harcèlement, le stress, la névrose, l'ambition, la rivalité qu'engendre la vie en entreprise. Chacune de ces saynètes révèle un aspect du monde de l'entreprise, d'une manière à la fois intelligente et cynique.



Entreprise en crise

BONNIE BLUE BOYS PRESENTS

7TH FESTIVAL

Rockabilly

24 et 25 Juin 2017

LA CHAPELLE EN SERVAL (60)
PARC DE L'HOTEL DE VILLE

CONCERTS

Crazy Cavan & the Rhythm Rockers (wales)
The Rhythm River Trio (uk)
Sharna Mae & the Mayhems (uk)
Watkins Maybilly's (fr)
Jim & the Beams (fr)

ANIMATIONS

BIKES & US CARS PREBO
ETANG, DISQUES, PINQUES
TATTOO * PIN UP
BAR SNACK

INFOS

BONNIE BLUE BOYS
06 15 03 21 42

NITRO

Wagoo tattoo
145, rue de Paris 95100 Louviers
01 34 68 45 66

FORM

nouveau spectacle **HAPPY FITNESS**
EMBARQUEMENT LE 10 JUIN

18h30 Spectacle (kids, streetdance et cheerleading)
 20h30 Buffet et soirée dancing (donner: Edjo Zambor, fitness)

25 ADULTES
 OUVERT A TOUS
 GRATUIT 9-14 ANS

Florde → Cuba → Hawaï → Colombie → Brésil → Antilles

Croisière tropicale

SALLE DES FÊTES DE LA CHAPELLE EN SERVAL



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC

Fête communale

Accès libre & Spectacle GRATUIT

Restauration sur place

Le 10 Juin 2017 à partir de 19h00

Place de la Glorie

SOIRÉE CABARET



Sam 1er Juillet
JOURNÉE DU FITNESS
 AVEC HAPPY FITNESS

Structure gonflable



FÊTE 13 JUILLET 2017

SPECTACLE LASER

BAR AVEC DJ

RESTAURATION

RETRAITE AUX FLATIBELUX

ORGANISÉS PAR LES COMITES DES FÊTES DE
 LA CHAPELLE-EN-SERVAL &
 D ORRY-LA-VILLE

Ne pas jeter sur la voie public

Voir détail au verso



Associations



ASOC

— Tournois de Bruges

Le Club de football d'Orry-La Chapelle a envoyé son école de football (U9-U11-U13) ainsi que ses U15 en tournoi international en Belgique à Bruges. En tout, 62 personnes ont été emmenées (50 enfants et 10 encadrants). Le voyage a duré 3 jours.

Nous sommes partis vendredi, le tournoi a commencé samedi et s'est terminé dimanche en fin d'après-midi. Nous étions héber-

gés à l'auberge Europa de Bruges à un kilomètre des terrains. Nous sommes revenus dimanche dans la soirée. Le Tournoi Brugge Open était organisé par le club du KSK Steenbrugge. Il accueillait des clubs français, belges, néerlandais et anglais.

C'était une première pour le club. Pour certains enfants, c'était leur premier voyage à l'étranger, pour d'autres la première fois qu'ils voyageaient sans leur famille. De nombreux parents ont fait le déplacement pour la journée ou le week-end afin d'encourager les

équipes. Les jeunes joueurs ont fait l'expérience d'un grand tournoi, et ont pu partager un beau moment de sport et de convivialité!

— Recrutement

L'équipe féminine recrute pour la saison 2017-2018 (à partir de 17 ans). Venez essayer ! Entraînement tous les jeudis à 19h30.

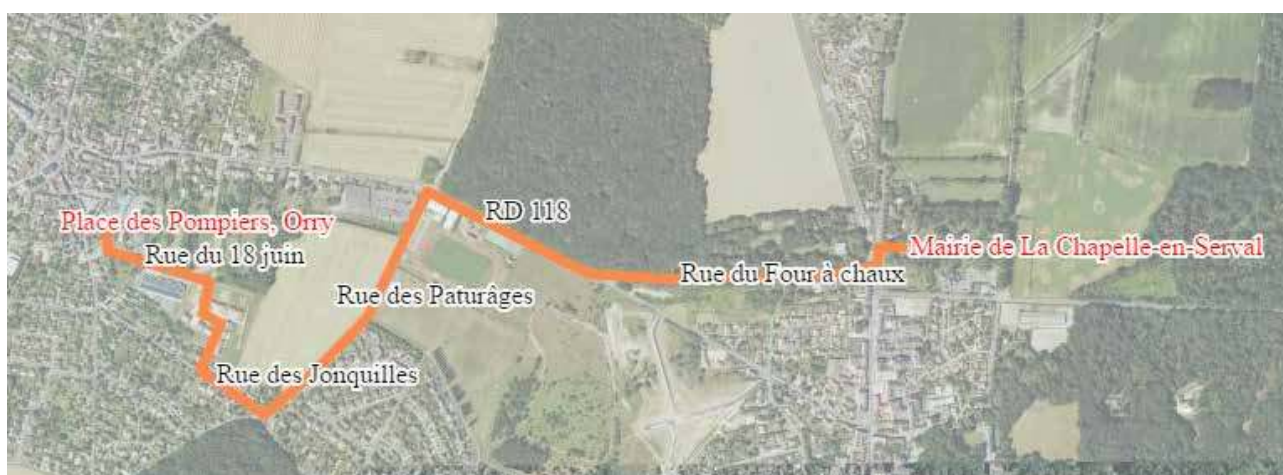
Renseignements : **06 32 51 04 16**
ou **as.orrylachapelle@gmail.com**

— Tournois des vétérans

Le trophée Stéphane Dallot (catégorie vétérans) aura lieu le 4 juin 2017 au stade intercommunal. Les équipes invitées sont : Ami de Steph, Le Thillay, Beaumont, Liancourt, Villers Saint-Paul, La Croix Saint-Ouen, Venette, Nointel, Senlis, Crépy-en-Valois, Creil, Marly, Coye-la-Forêt, Thiers-sur-Thève.

Suivez-nous sur :
facebook **@asocfootball**
asorrylachapelle.footeo.com





Comité des Fêtes

— Fête communale du 10 juin

Cette année, la municipalité organise cette manifestation le samedi 10 juin, en même temps que la fête foraine, comme les années précédentes. Le Comité des Fêtes, quant à lui, vous invite au spectacle sur le thème cabaret à partir de 20h30, Place de la Glorie.

Cette année, une restauration inspirée des food trucks vous sera proposée dès 19h, pendant qu'un DJ vous fera dîner en musique, en attendant le spectacle. Des tables seront mises à votre disposition sous un grand barnum. À l'issue de la représentation de 1h30, le DJ animera la piste de danse jusqu'à minuit. Venez nombreux, cette fête est la vôtre !

— Soirée du 13 juillet

Retraite aux flambeaux et show laser !

Cette année, nous vous proposons du changement et de l'innovation

pour la manifestation du 13 juillet 2017 (retraite aux flambeaux, show Laser, bal avec DJ) en tenant compte des mesures de sûreté et de sécurité.

Avec la complicité du Comité des Fêtes d'Orry-la-Ville et d'un commun accord, il a été décidé que cet événement se déroulerait en deux temps et sur les deux communes: la restauration orchestrée par le Comité des Fêtes d'Orry-la-Ville sur la place de la libération, puis le départ de la retraite aux flambeaux depuis cette Place suivi par le show laser avec bal et DJ à La Chapelle-en-Serval dans le Parc de la Mairie.

Le traditionnel feu d'artifice fera donc place à un exceptionnel show Laser où une véritable symphonie de couleurs vous transportera par la magie de la lumière évoluant au rythme de la musique.

Par conséquent, vous aurez l'occasion d'apprécier un nouveau genre de célébration, totalement plébiscité par un grand nombre d'organisateurs en parfaite corré-

lation avec les technologies avancées du XXI^e siècle.

Soyez tous au rendez-vous pour découvrir ce concept novateur que nous avons à cœur de vous présenter. Vos appréciations seront les bienvenues.

Déroulé des manifestations : 19h – 21h15 : Rassemblement sur la place de la libération à Orry-la-Ville, où des possibilités de restauration vous seront proposées par Le Comité des Fêtes d'Orry-la-Ville.

21h15 : Départ de la retraite aux flambeaux, place de la libération à Orry-la-Ville — arrivée sur La Chapelle-en-Serval vers 22h environ.

Avis aux volontaires

Nous souhaiterions obtenir votre concours pour nous aider à sécuriser le cortège durant la marche (environ deux kilomètres). Merci de vous équiper de vos gilets jaunes et torches si possible.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres des comités des fêtes.

Arrivés à la mairie de La Chapelle-en-Serval, un barrage de sécurité sera mis en place sur le parking afin de vérifier tous vos sacs à l'entrée du site.

En raison des nouvelles consignes de sécurité et de sûreté en vigueur, le site sera sécurisé et les parkings de la mairie et de la salle des fêtes seront inaccessibles aux véhicules.

Des zones de parking supplémentaires seront dédiées pour le stationnement des véhicules, exemples : Le parking de la Rose-raie, place Dauphine et toutes places autorisées au stationnement autour du site.

Nous rappelons que le stationnement Allée des Marronniers (D118) en face du jardin d'enfants est formellement déconseillé en raison de l'accotement non stabilisé.

Le lancement de la projection laser dans le parc de la mairie de La-Chapelle-en-Serval s'exécute en fonction de l'arrivée de la totalité du cortège; Donc, nous ne statuons pas sur un horaire fixe pour le début de projection.

Boissons et crêpes vous seront proposées par le Comité des Fêtes de La-Chapelle-en-Serval.

Le DJ animera le bal dans le parc de la mairie de La-Chapelle-en-Serval toute la soirée. Le spectacle laser

sera projeté jusqu'à 3 fois dans la soirée, pour le plaisir de tous.

Biblio Capelloise *ALC*

— Les mots en l'aire

Organisé par les bibliothèques de l'Aire Cantilienne.

La Biblio Capelloise vous invite le samedi 30 septembre 2017 à 15h à la Roseraie, pour vous initier au modern jazz et à la salsa avec Valérie, professeur diplômé de l'association Loisirs Capellois. Allons-y tous en mouvement! L'entrée est gratuite.

bibliocapelloise@orange.fr

Happy Fitness

— Samedi 10 juin

Partez en croisière avec Happy Fitness ! Venez nombreux à notre fête !

Au programme spectacle des enfants (zumba kids, cheerleaders, streetdance) suivi d'une soirée dansante aux rythmes latinos muy calientee et musiques d'actualité !

— Samedi 1^{er} juillet

Pour la première fois dans le sud de l'Oise, participez à notre grande journée du fitness ! Pour grands et petits, la warrior day à pour but de vous faire découvrir des activités sportives et dépenser de l'énergie

collectivement au sein de notre ambiance inimitable ! Découvrez pourquoi nos adhérents sont tous si nombreux et si accros au sport chez Happy Fitness ! Jeux et structure gonflable seront également de la partie ! Plus d'informations à venir sur notre page Facebook.

— À venir

Zumba kids party

Stage 100% ladies (avec elgo dance, stands en tous genres, initiation pole dance... Une folle journée rien que pour nous, mesdames !)

Happy Fitness

Le sport avec le smile :)

Facebook : [happyfitness.officiel](https://www.facebook.com/happyfitness.officiel)

06 63 36 13 93

zumba.tilalac@gmail.com

Développement durable

Nettoyons la nature !

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 septembre, nous vous invitons à nettoyer La Chapelle-en-Serval.

Créée en 1997 par les centres E. Leclerc, cette opération consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables.

L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets anthropiques, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités.

Chaque année, Nettoyons la nature rassemble des centaines de milliers de volontaires dont de très nombreuses classes, lors de ce rendez-vous annuel, national, citoyen et solidaire, désormais inscrit et reconnu comme un outil de lutte en faveur de la protection de la planète. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2011, 488 650 participants ont répondu présents avec au total 839,60 tonnes de déchets collectés. L'opération Nettoyons la nature représente un

projet éducatif concret permettant de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à la manière dont les humains les considèrent, à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement à celui du tri. Il offre une occasion de mettre les élèves en situation de constater l'irresponsabilité de certains comportements humains, d'en mesurer les impacts à court et long terme. Il est évident que cette opération représente une opportunité pédagogique forte pour mettre en place des débats d'idées totalement en adéquation

avec les programmes d'éducation à la citoyenneté.

Les centres E. Leclerc fournissent gracieusement un kit de nettoyage (gants, chasuble, sacs poubelle, guide de ramassage), c'est pourquoi nous avons décidé de faire appel à eux pour cette première édition dans notre commune.

Les sites et horaires précis n'étant pas encore déterminés, nous vous tiendrons informés ultérieurement. Vous pourrez également suivre l'événement sur la page Facebook de La Chapelle-en-Serval ([fb.com/LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)).



Histoire



Hommage à Odette d'Aboville

La cérémonie commémorative du 8 mai fut l'occasion de porter un hommage à Odette d'Aboville, née le 27 avril 1917, qui a fêté récemment son centenaire.

Son père, le Docteur Léon Perrier, acquérait en 1924 une maison à La Chapelle-en-Serval, au lieu-dit « le Village » ou « le Four à Chaux », aujourd'hui rue de Paris.

Conductrice d'ambulance puis inspectrice de la Croix-Rouge pendant la Seconde Guerre mondiale, elle passera 5 ans, 8 mois et 5 jours sous l'uniforme en parcourant 85 182 km au volant des véhicules de la Croix-Rouge, principalement en région Nord-Pi-

cardie, mais aussi jusqu'en Allemagne et en Russie.

Engagée dès le 30 septembre 1939, Odette Perrier est parmi les premières conductrices de la Croix-Rouge affectée au service des prisonniers de guerre en janvier 1941.

Nommée inspectrice en 1942, Odette met en route successivement les sections Nord-Picardie de :

- Saint-Omer en novembre 1942
- Lille et Arras en janvier 1943
- Abbeville en février 1943
- Calais le 12 mai 1943
- Boulogne le 25 mai 1943



Lyon 1941, Odette attend la fin du chargement pour livrer des colis



Dans les camps de prisonniers en Allemagne



Elle obtiendra de hautes distinctions :

- Croix de guerre étoile d'argent
- Croix du combattant 39/45
- Croix du combattant volontaire de la résistance
- Médaille commémorative 39/45
- Médaille de vermeil de la Croix-Rouge

TÉMOIGNAGE

*La Direction
des Services Stratégiques Américains
déclare que M^{lle} Odette Perrier
a servi avec le plus grand dévouement
et une abnégation parfaite la cause des
Alliés avant la Libération de la France
et a ainsi contribué à la Victoire.*

*David K. E. Bruce
David K. E. Bruce
Colonel, G.P.C.*

Paris, le 20 Octobre 1944.

Culture

Boîtes à livres (rappel)

Les boîtes à livres sont toujours dans le parc de la mairie. L'une pour les enfants, l'autre pour tout public.

Le principe est simple : vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les !

Venez les déposer dans les boîtes à livres. Ils doivent simplement être en suffisamment bon état pour être lus (les boîtes à livres ne sont pas des poubelles !).

Vous avez une envie de lecture ? Venez fouiller dans les boîtes à livres. Et, peut-être, un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit et sans inscription. Lisez-le, gardez-le, offrez-le... ou partagez-le à nouveau en le déposant dans une autre boîte à livres.

— Je dépose un livre

Dans la petite boîte pour les enfants et dans la plus grande pour les plus grands.

Romans, essai, bande dessinée ou documentaire, tous les livres sont les bienvenus. Vous n'avez qu'à les déposer dans les boîtes.

Faites partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.

— Je prends un livre

Servez-vous ! C'est gratuit et pour tous. Il y a forcément un ouvrage

qui vous attend. Certains ont même déposé des DVD !

Délivrez les livres !





Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi : 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook [LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)
Twitter [ChapelleServal](https://twitter.com/ChapelleServal)

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.